FONDATION PÈRE-JOSAPHAT-JEAN INC.

INSTRUCTIONS

*Le programme de bourses d’études de la Fondation Père-Josaphat-Jean s’adresse aux élèves ukrainiens catholiques du Québec qui ont complété un diplôme d’études secondaires ukrainiennes, d’études secondaires, d'études collégiales ou de formation professionelle. Le programme s'adresse également aux étudiants qui poursuivent des études universitaires de 1er, 2ième et 3ième cycles.*

Critères d’admissibilité

1. Une bourse d’étude sera attribuée uniquement aux étudiants pour un diplôme primaire à temps plein dans leur domaine d’étude. Le programme d'études doit être reconnu par le ministère de l'Éducation.

2. Une entrevue obligatoire de 15 minutes (qui aura lieu dans le mois suivant la date de soumission de l’application) est nécessaire pour un(e) étudiant(e) fréquentant le CEGEP, l'université ou un programme de formation professionelle.

3. Les récipiendaires d'une bourse devront être disponibles pour assister à une cérémonie de remise afin d'accepter leur bourse.

4. Les étudiants sont éligibles pour recevoir un maximum de 6 bourses d'études pendant leur parcours académique, dans n'importe quelle combinaison de catégories, comme indiqué ci-dessous.

**Première catégorie:** Vous êtes admissible à une bourse unique si vous avez obtenu votre diplôme d'une école secondaire ukrainienne au Québec dans les 12 mois précédent la date de votre candidature.

**Deuxième catégorie**: Vous êtes admissible à une bourse unique si vous avez obtenu votre diplôme d'une école secondaire du Québec dans les 12 mois précédent la date de votre candidature.

**Troisième catégorie:** Vous êtes admissible à une bourse unique si vous avez obtenu votre diplôme d'un cégep du Québec dans les 12 mois précédent la date de votre candidature.

**Quatrième catégorie**: Vous êtes admissible à une bourse si vous étiez inscrit à temps plein dans une université québécoise au cours des 12 mois précédant la date de candidature. Vous pouvez postuler chaque année pour laquelle vous répondez aux critères d’admissibilité.

**Cinquième catégorie:** Vous êtes admissible à une bourse si vous étiez inscrit à temps plein dans un programme postuniversitaire d'une université québécoise au cours des 12 mois précédant la date de candidature. Vous pouvez postuler chaque année pour laquelle vous répondez aux critères d’admissibilité.

**Sixième catégorie:** Vous êtes admissible à une bourse unique si vous avez suivi un programme de formation professionnelle d'une commission scolaire québécoise ou d'une entreprise privée offrant un programme professionnel reconnu par le ministère de l'Éducation dans les 12 mois précédent la date de votre candidature.

Instructions pour soumettre votre candidature:  
  
Votre candidature complétée devra inclure les 4 items suivants et devra être envoyé au : [fatherjeanfoundation@gmail.com](mailto:fatherjeanfoundation@gmail.com)  
  
1) Formulaire d'application:

* Téléchargez le formulaire sur notre site web: [www.fatherjeanfoundation.org](http://www.fatherjeanfoundation.org/)
* Remplir le formulaire (ne pas oublier de cocher la case en bas de la première page).
* Sauvegarder le fichier comme suit: “Nom, prénom - Catégorie d'application FJJF (études secondaires ukrainiennes, études secondaires, études collégiales, formation professionelle, études universitaires du 1er, 2ième ou 3ièmes cycle)”.

2) Une photo récente (style passeport, minimum 600 x 600 pixels. Sauvegardez le fichier comme suit: “Nom, prénom - Photo”.  
  
3) Relevé de notes académiques en format PDF incluant tous les cours complétés et notes attribuées. Les étudiants d'école secondaire doivent soumettre le Relevé des apprentissages. Les étudiants de l’école Ukrainienne doivent soumettre une photocopie du bulletin. Sauvegardez le fichier comme suit: “Nom, prénom - relevé de notes”.  
  
4) Un Curriculum Vitae. Sauvegardez le fichier comme suit: “Nom, prénom - Curriculum Vitae”.